

de victimes; enfin, le climat si salubre et si vivifiant, dont il est doté, et pour couronner le tout, la beauté de ses superbes paysages parsemés de lacs, de rivières, de montagnes et de fertiles vallées; tout cela ne permet-il pas de s'enorgueillir d'un si magnifique héritage matériel.

Mais il en est des nations comme des individus: cette richesse matérielle n'est pas leur unique bien; en réalité, cette richesse n'est que le moyen d'atteindre la fin de la société: le progrès intellectuel et moral. Et plus ces avantages matériels sont précieux, plus le développement matériel est rapide, plus la richesse individuelle et nationale se développe, plus le progrès intellectuel et social doit s'accroître et se généraliser.

L'expansion subite de la sphère nationale; l'élargissement du champ ouvert à l'énergie et à l'initiative individuelles, l'accumulation de grandes fortunes privées et la convoitise du pouvoir et des honneurs qu'engendre fatalement l'opulence, ainsi que l'influence néfaste qu'exerce la richesse sur le caractère national, tant au moral qu'au physique; la fréquence et l'aggravation des conflits industriels qui surgissent entre le capital et le travail, entre le riche et le pauvre; les occasions plus nombreuses de corruption qu'offre la vie politique tant aux électeurs qu'aux représentants du corps électoral, ainsi que les tentations plus fortes semées sur les pas des hommes publics et des mandataires du peuple; le flot toujours grossissant d'immigration qui se déverse au pays et jette sur nos rives divers éléments étrangers sans aucune communauté de traditions, éléments ethniques dont les aspirations doivent subir une évolution plus ou moins prononcée et dont l'assimilation doit fatalement être une oeuvre de lente évolution; bref, en présence de toutes ces influences énervantes et corruptrices, résultant du développement de la richesse matérielle, les Canadiens verront se dresser devant eux, dans le vaste champ ouvert à l'énergie publique et privée, de si ardues problèmes, des dangers si graves et parfois si imminents que pour y faire face, il leur faudra avoir reçu une haute éducation morale; ils auront besoin d'un caractère d'une forte trempe.

Car, en dernière analyse, le caractère, la volonté, voilà le fond, l'essence même de la nationalité idéale; c'est le principe fondamental sur lequel doit reposer tout l'édifice national. Une nation ne sera vraiment grande qu'en raison même du développement et du degré de perfection donnés à la constitution morale de son peuple. Le progrès matériel n'est et ne saurait jamais être autre chose qu'un facteur d'ordre secondaire dans l'édification de la nationalité, et il est toujours l'accompagnement obligé et la résultante infaillible d'un solide progrès moral.

La principale préoccupation du Canada ne doit donc pas porter sur ses avantages naturels, ses ressources naturelles, dont la richesse ne saurait faire doute, mais sur son aptitude à développer et à perpétuer